

Entre le troisième et le quatrième pilier, on avait dressé une espèce d'estrade élevée de trois marches et couronnée par un grand dais : c'était sur cette estrade que reposait le fauteuil du roi ; à droite celui de la reine-mère, à gauche celui de la reine régnante. Tous les gentilshommes de la maison du roi, au nombre de deux à trois cents, se tenaient debout sur l'estrade, derrière le fauteuil royal.

Au bas de l'estrade, et toujours sous le grand dais, on voyait un siège à bras, sans dossier, recouvert de velours violet : c'était celui du duc de Guise, grand-maitre de France, auquel, en cette qualité, avait été confié tout le cérémonial de cette solennité. Autour de la salle on avait réservé un passage défendu par de fortes barrières, derrière lesquelles quelques places étaient destinées à des bourgeois et personnes notables de la ville de Blois. Le légat, les ambassadeurs, les seigneurs et les dames de la cour occupaient des sièges placés sur les galeries supérieures.

Au côté droit du roi, sur le marche-pied qui était au dessus du grand échafaud, on voyait la reine-mère et la reine régnante ; plus bas, les princes du sang assis sur le premier banc à la droite du roi, le cardinal de Vendôme, le comte de Soissons et le duc de Montpensier, et, sur un autre banc plus reculé, les ducs de Nemours, de Nevers et de Retz. A gauche, les cardinaux de Guise, de Lénoncourt et de Gondi, et, derrière eux, les évêques de Langres et de Châlons, pairs d'église. Le duc de Guise était assis précisément devant le roi sur le grand échafaud. Le garde des sceaux siégeait à gauche, dans une chaire sans dossier, le visage tourné vers les princes du sang. Au pied de l'échafaud, on distinguait une table à laquelle étaient assis les secrétaires d'Etat. A chaque côté étaient placés des bancs pour les conseillers d'Etat. Derrière eux, à droite, les députés du clergé occupaient huit bancs ; à gauche, siégeaient ceux de la noblesse ; les bancs des